



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
de Corse**

MAIRIE de CALENZANA  
2023 JUL 10

Service biodiversité, eau et paysages

Ajaccio, le 10 juillet 2023

**Affaire suivie par :** Madenn DIABATE

**courriel :**

[mrae.dreal-corse@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mrae.dreal-corse@developpement-durable.gouv.fr)

**Nos réf. :** DREAL/SBEP/DSPEI/MIEE/MD

Le directeur

à

Monsieur le maire,  
Casa cumuna  
20214 CALENZANA

**Objet :** Réponse au courrier reçu le 8 juin 2023 concernant le Domaine du Prince Pierre

Monsieur le Maire,

Nous avons reçu le 8 juin 2023 un courrier de votre part concernant la révision allégée n°3 du PLU de Calenzana - "Projet du domaine Prince Pierre".

Dans le cadre d'une révision allégée impactant plus de 5 ha, l'évaluation environnementale du projet est systématique.

Le rapport environnemental de l'évaluation devra contenir les éléments listés à l'article R104-18 du Code de l'urbanisme, comprenant notamment une analyse des incidences sur l'environnement du projet et des mesures pour éviter, réduire ou compenser ces incidences. Cette évaluation environnementale devra prendre en compte les effets cumulés avec des projets déjà réalisés ou en cours, en lien avec la modification projetée. Vous trouverez l'ensemble des informations sur ce lien : <https://www.ecologie.gouv.fr/evaluation-environnementale>.

Vous pouvez saisir la MRAe Corse à cette adresse : [mrae.dreal-corse@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mrae.dreal-corse@developpement-durable.gouv.fr)

N'hésitez pas si vous souhaitez plus d'information.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur et par délégation,

**Muriel FILLIT**

**Cheffe du service biodiversité, évaluation et paysages**